VILLE DE
MARIGNANE
entre soleil et eau

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

N° 24T023

ARRÊTÉ DU MAIRE

DOMAINE : 8.3 Voirie

OBJET : Travaux de branchement et raccordement électrique de Mr DELEUIL
Boulevard des Plaines **HORS SECTEUR PNRQAD**
A compter du 22/01/2024 jusqu'au 23/02/2024

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1,
Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V,
Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants,
Vu le code pénal, notamment l'article R610-5,
Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole,
Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2016 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDÉRANT la demande du pétitionnaire : **ENSIO Agence de Aix en Provence, 240, avenue Olivier PERROY - 13790 ROUSSET** pour le compte de : **ENEDIS**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le 22 JAN. 2024

Le Maire,
Eric Le Dissès

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.

24T023

ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du 22 JAN. 2024

LOCALISATION DE LA DEMANDE

BOULEVARD DES PLAINES

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

[X] *METROPOLE* [ ] *DEPARTEMENTALE*

[ ] *COMMUNALE* [ ] *PRIVEE*

LE PETITIONNAIRE ...

Adresse ENSIO Agence de aix en provence
240 av Olivier PERROY 13790 ROUSSET
Tél./FAX 06 98 99 41 06 *Mail ludivine.senay@ensio.eu*

POUR LE COMPTE DE
ENEDIS

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

Du 22/01/24 au 23/02/24 Durée des travaux: 5 JOURS

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Branchement et raccordement électrique de Mr DELEUIL

Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

[x] Oui [ ] Non

[x] **DAET**

[9m] **Longueur Tranchées**

[ ] **TRAVAUX DE NUIT**

[ ] **Voirie moins de 3 ans**

[x] **STATIONNEMENT INTERDIT + Panneaux**

[x] **30 KM/h**

[x] **ALTERNAT MANUEL SI BESOIN**

[x] **DANGER**

[x] **ALTERNAT MANUEL TRICOLORE** si besoin

[x] **CHAUSSEE RETRECIE**

[ ] **ROUTE BARREE AVEC DEVIATION** Voir plan de circulation ou délestage

[x] **TRAVAUX 1/2 chaussée**

[X] **Passage VL et PL**

[x] **CONES DE SIGNALISATION**

[x] **PROTECTION DES PIETONS**

[x] **BALISAGE DU CHANTIER**

[ ] **INSTALLATION NACELLE**

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain

AVIS/OBSERVATION du Directeur Général des Services Techniques

COMMUNE DE MARIGNANE

Périmètres du centre

le 04/12/2019

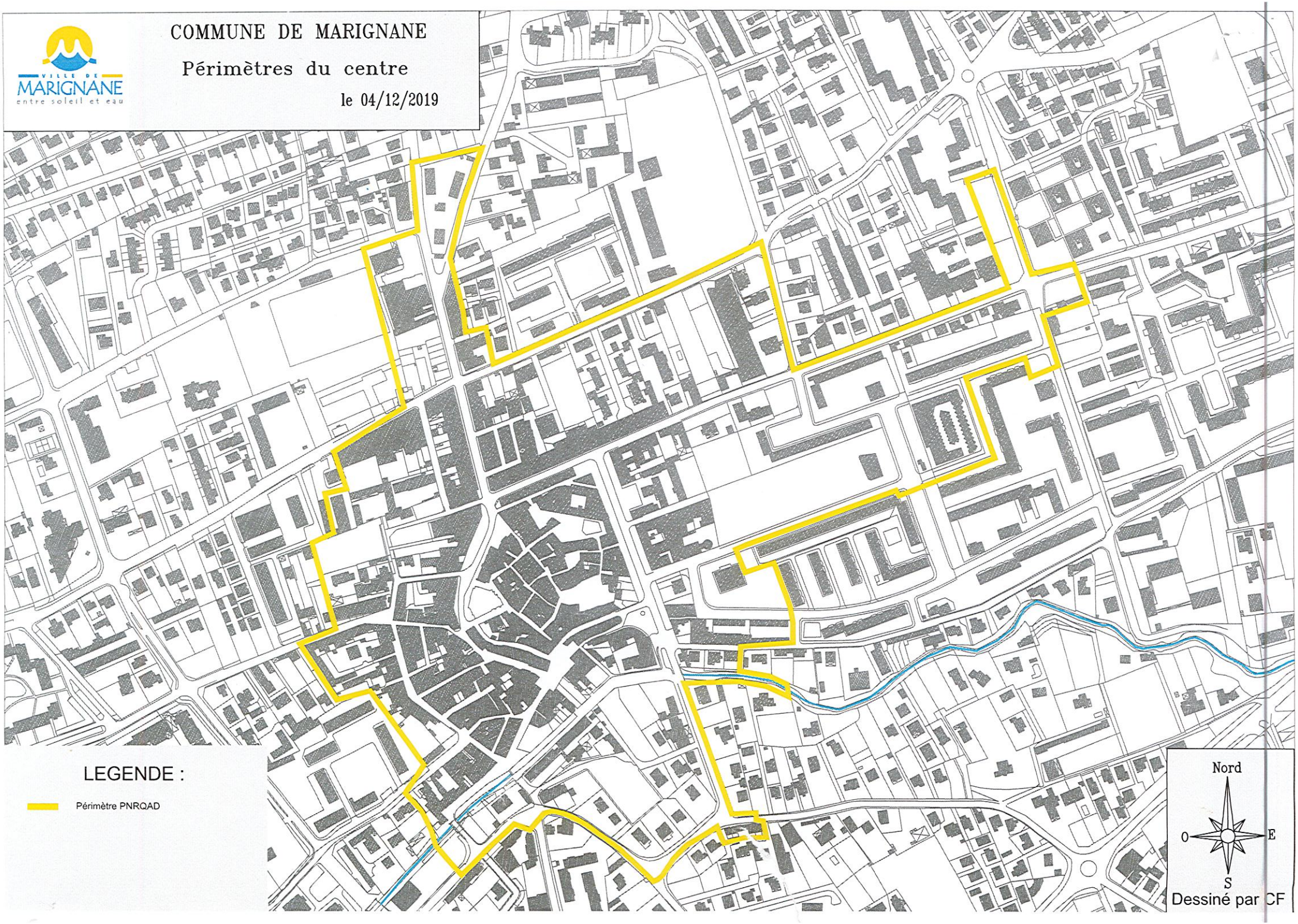

LEGENDE :

Périmètre PNRQAD

Dessiné par CF